

Intitulé de l'UE	Communication et langue 1
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en Electronique orientation Electronique appliquée / Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Florence NEIRYNCK	30	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Anglais technique 1	30h	Gladys HARDY Florence NEIRYNCK

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Anglais technique 1 : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires, 5h de travaux

Langue d'enseignement
Anglais technique 1 : Français, Anglais

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer et informer <ul style="list-style-type: none"> ◦ Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés ◦ Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive ◦ Utiliser le vocabulaire adéquat ◦ Utiliser une langue étrangère • Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques <ul style="list-style-type: none"> ◦ Elaborer une méthodologie de travail ◦ Rechercher et utiliser les ressources adéquates • S'engager dans une démarche de développement professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Développer une pensée critique ◦ Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Objectifs de développement durable
<p>Energie propre et d'un coût abordable Objectif 7 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes,</p>



à un coût abordable

- 7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.



industrie, innovation et infrastructure

Objectif 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- 9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Etre capable de communiquer en langue anglaise dans le contexte professionnel
- Etre capable de comprendre des textes généraux et à caractère scientifique et technique

Contenu de l'AA Anglais technique 1

Consolidation et approfondissement de la grammaire de la langue anglaise

Exercices de compréhension écrite et orale (anglais à caractère général et technique/professionnel, activités de l'entreprise, etc)

Exercices de production écrite et orale (anglais à caractère général et technique/professionnel, activités de l'entreprise, etc)

Méthodes d'enseignement

Anglais technique 1 : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive

Supports

Anglais technique 1 : syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Anglais technique 1

English for Mechanics, Electronics and Technical Assistance, Sopranizi S.

- Working in English, Cambridge (livre et audio)
- English Grammar in Use, Murphy
- English Vocabulary in Use, Mc Carthy, M. & O'Dell
- Divers sites internet (OneStopEnglish, BBC News, CNN Student News, English Business Pod, etc)
- Littérature scientifique en langue anglaise

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Anglais technique 1 : Français, Anglais
Méthode d'évaluation de l'AA Anglais technique 1 :	
<p>Examen écrit en juin (35%): vocabulaire (basé sur les thèmes abordés en classe), compréhension à la lecture, expression écrite</p> <p>Examen oral en juin (35%): discussion sur les thèmes abordés en classe.</p> <p>Rapport (20%): présenter un objet (celui qui sera présenté à l'examen oral) en respectant les 5 points suivants: 1) drawing (+ legend); 2) specifications; 3) description; 4) examples of use; 5) suggestions for future improvements</p> <p>Présence ET participation en classe, non-remédiable en 2e session (10%)</p> <p>Si l'étudiant doit représenter cette AA en 2e session, il représentera les parties remédiables pour lesquelles il n'aura pas atteint la note minimale de 10/20.</p>	

Année académique : **2023 - 2024**